

**EXERCICE  
1950**

**BANQUE**  
DE  
**PARIS ET DES PAYS-BAS**

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège Social : 3, Rue d'Antin, PARIS

CAPITAL : 2.755.800.000 FRANCS

Registre du Commerce Seine N° 103.673

L. B. F. N° 24

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**

Du 26 Avril 1951

**RAPPORTS ET RÉOLUTIONS**

PARIS  
IMPRIMERIE SPÉCIALE DE BANQUE  
181, RUE DU CHATEAU-DES-RENTIERS

1951

# BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

## Conseil d'Administration :

MM. LOUIS WIBRATTE,	<i>Président d'Honneur,</i>
EMMANUEL MONICK,	<i>Président,</i>
EMILE OUDOT,	<i>Vice-Président,</i>
JULES AUBRUN,	—
MAURICE BÉRARD,	<i>Administrateur,</i>
EDMOND FOURET,	—
EMILE GIRARDEAU,	—
EMILE MINOST,	—
C <sup>te</sup> FRÉDÉRIC PILLET-WILL,	—
CHARLES RIST,	—
RAOUL DE VITRY,	—

## Commissaire du Gouvernement :

M. ROBERT BORDAZ  
Maître des Requêtes au Conseil d'Etat

## Commissaires aux Comptes :

MM. P. BEUGIN, G. PANNETIER et C. MULQUIN  
Commissaires agréés près la Cour d'Appel de Paris

Directeur Général .....	M. JEAN REYRE.
Directeurs .....	{ MM. H. BURNIER, A. JULLIEN, A. DEBRAY, L. BRICARD, R. MARTIN,
Secrétaire Général .....	M. JEAN LEQUIME.
Directeurs-Adjoints .....	{ MM. C. FLORY, H. CAMERLYNCK, J. ALLIER, H. DE GUICHEN, P. VINSON, F. ANTHOINE, J. BÉDIER, J. CABET.
Sous-Directeurs .....	{ MM. H. RAQUIN, R. FOURNIER, M. DESTOMBES, R. LABAT, B. LEMAISTRE - SAUTTER, P. PÉAN, M. REINISCHE, A. DEPIERRE, P. DECKER.

## Fondés de Pouvoirs :

MM. A. RIMAILHO, H. SABBAG; J. LUYT, M. JUMEL, A. GALLAIS-HAMONNO,  
C. PERRIN, F. TERRIER, P. DUCHEZ, L. GEFFROY, C. KEUSCH,  
M. MOREL-FATIO, R. RUSSO, Y. SÉVÉRAC, J. DROUART, H. LAPRUGNE,  
R. SCHULZ, J. TRAUB.

# BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL : 2.755.800.000 FRANCS

Registre du Commerce Seine N° 103.673

L. B. F. N° 24

SIÈGE SOCIAL : 3, RUE D'ANTIN, PARIS

SUCCURSALE DE MARSEILLE  
37, COURS PIERRE-PUGET

SUCCURSALE DE CASABLANCA  
79, AVENUE DU GÉNÉRAL D'AMADE

SUCCURSALE D'AMSTERDAM  
639, HEERENGRACHT

SUCCURSALE DE BRUXELLES  
31, RUE DES COLONIES

SUCCURSALE DE GENÈVE  
6, RUE DE HOLLANDE

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

du 26 Avril 1951

Allocution du Président.

Rapport du Conseil d'Administration.

Rapports des Commissaires.

Comptes de l'Exercice 1950.

Résolutions de l'Assemblée.

PARIS  
IMPRIMERIE SPÉCIALE DE BANQUE  
181, RUE DU CHATEAU-DES-RENTIERS

1951

BANQUE  
DE  
PARIS ET DES PAYS-BAS

---

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

du 26 Avril 1951

---

ALLOCUTION

prononcée par M. le Gouverneur Emmanuel MONICK, Président

---

Mesdames, Messieurs,

L'année dernière, je vous avais parlé de l'insuffisance de l'épargne en France et de la difficulté qu'éprouvaient les entreprises à se procurer les capitaux nécessaires à leur équipement. Je ne puis malheureusement vous faire part d'aucune amélioration à ce sujet. Le total des émissions placées sur le marché financier en 1950 n'a atteint que quelque 130 milliards de francs contre 218 milliards de francs en 1949. Et les capitaux qui sont allés vers le secteur privé en 1950, environ 38 milliards de francs, sont les plus faibles qui aient été enregistrés depuis la guerre, si l'on tient compte de la diminution du pouvoir d'achat de la

monnaie. Le raffermissement de la tendance en Bourse au cours des premiers mois de la présente année donne l'espoir qu'un certain progrès pourrait être réalisé en 1951. Progrès d'autant plus souhaitable que le réarmement va imposer au Pays une charge financière supplémentaire.

Aujourd'hui, je voudrais vous parler de notre commerce extérieur. Dans ce domaine, l'année écoulée nous a apporté un motif légitime de satisfaction puisque, dans nos échanges avec les pays étrangers, le produit de nos ventes a représenté près de 87 % du montant de nos achats.

Exporter est pour la France une nécessité vitale. Notre pays, en effet, manque d'un grand nombre de matières premières essentielles ou ne trouve à l'intérieur de l'Union Française qu'une partie des approvisionnements nécessaires à la marche de son industrie. Même l'agriculture dépend plus qu'on ne le croit de produits qu'il faut acheter à l'étranger, tels que cuivre, soufre, tourteaux, etc. Nous devons donc exporter pour pouvoir régler ces achats indispensables.

Certes, le tourisme et les différents services que nous pouvons rendre apportent à notre balance des paiements un appoint non négligeable. Sans doute le plan Marshall nous fournit-il encore des ressources transitoires. Mais la liquidation, depuis la guerre, de certains placements extérieurs nous a privés d'une source importante de revenus en devises. Nous devons, en outre, assurer aujourd'hui vis-à-vis de l'étranger, le service des dettes que nous avons contractées. Celui-ci s'élèvera en 1951 à plus de 150 millions de dollars. Couvrir par nos exportations une très large part de nos importations est donc une condition nécessaire de l'équilibre de notre économie et de la stabilité de notre monnaie.

Il n'est pas sans intérêt de rappeler que, déjà une fois dans un passé relativement récent, notre pays avait été amené à équi-

librer sensiblement sa balance proprement commerciale. De 1921 à 1928, les exportations françaises vers l'Etranger avaient représenté de 85 à 100 %, selon les années, du coût des importations. Cette situation, peut-être due en partie à des causes temporaires, nous n'avons pas su la maintenir. Maintenant que nous l'avons reconquise, sachons la conserver en donnant un caractère plus durable aux éléments favorables qui nous ont permis de la retrouver.

Car les résultats satisfaisants obtenus en 1950 ne sauraient être considérés comme définitivement acquis. La conjoncture internationale, en effet, surtout pendant le deuxième semestre de l'année, a offert aux vendeurs d'exceptionnelles facilités. De plus, l'équilibre général qui a été réalisé dans nos échanges avec l'Etranger reste en partie une vue de l'esprit, du moment où la compensation n'est pas entièrement possible entre les crédits et les déficits particuliers. En fait, nous restons largement débiteurs à l'égard de la zone dollar. Nous le sommes également vis-à-vis des principaux pays de l'Amérique du Sud. Notre crédit à l'intérieur de l'Union Européenne de Paiements est dû essentiellement à l'importance de nos exportations vers l'Allemagne, dont on peut penser qu'elles ne se renouvelleront pas au même rythme. Enfin, si nous détenions vis-à-vis de la zone sterling une créance d'un peu plus de 7 millions de sterling au 31 Décembre 1950, le déficit du premier trimestre 1951 l'a presque entièrement absorbé.

L'amélioration réalisée l'année dernière reste donc fragile. Elle l'est d'autant plus que le climat inflationniste qui s'est développé au cours des derniers mois a pour conséquence de donner aux productions françaises un marché intérieur élargi, au moins momentanément. Mais consacrer à la satisfaction de la demande intérieure toute notre capacité de production serait

céder à la facilité et compromettrait l'essentiel des résultats qui ont été obtenus dans la voie de la restauration économique et financière du pays. Ne soyons pas en Europe, au milieu de pays toujours aussi fermement résolus dans leur volonté d'exporter, celui qui relâche son effort dès que le but est en vue.

Je sais également que certains croient discerner dans les nécessités du réarmement un obstacle au développement de nos exportations. En fait, notre plan d'armement ne nous contraint en aucune manière à revenir sur notre politique d'exportation. Les deux tâches peuvent et doivent être menées concurremment et s'aider réciproquement car, dans le cadre des économies atlantiques, une certaine division du travail est non seulement utile, elle est indispensable à un effort d'armement bien compris. C'est à l'intérieur même de cet effort que la France doit trouver le moyen de garder, sinon d'accroître, sa place sur les marchés étrangers.

Ainsi, des objections que l'on fait au développement des exportations n'ont pas la base sérieuse qu'on leur prête. En revanche, les raisons qui poussent à ce développement me paraissent être aujourd'hui aussi valables qu'elles l'étaient hier. J'estime donc qu'il est du devoir de la Banque de Paris de continuer à consacrer ses soins les plus attentifs à cette tâche essentielle pour notre économie.

BANQUE  
DE  
PARIS ET DES PAYS-BAS

---

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION  
A  
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES  
du 26 Avril 1951

---

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte des opérations de votre Société pendant l'Exercice écoulé et de soumettre à votre approbation le Bilan arrêté au 31 Décembre dernier.

La guerre de Corée a coupé l'évolution économique de l'année 1950 en deux moitiés distinctes. Le premier semestre marque la fin de la période d'après guerre, au cours de laquelle tous les efforts du monde occidental avaient été consacrés à relever les ruines laissées par le précédent conflit et à rétablir les équilibres compromis ; les six derniers mois ne sont que le début

d'une nouvelle phase commandée par la nécessité de concilier la restauration et le progrès économiques avec les impératifs de défense nationale. Ce changement de perspective a profondément modifié la nature des problèmes posés. La crainte de surproduction a partout fait place au danger de pénurie. La rareté du dollar, la plus grande difficulté des années 1946-49, a perdu de son acuité. En revanche, l'inflation, dont la pression avait été contenue aux Etats-Unis et en Europe occidentale en 1949, est redevenue dans le monde entier une menace actuelle.

Le début de l'année 1950, considéré sur le plan mondial, avait été satisfaisant.

Aux Etats-Unis la reprise de l'économie, déjà sensible dans les derniers mois de 1949, s'était confirmée, entraînant une hausse lente et régulière des prix. En Juin 1950, à la veille de la guerre de Corée, l'indice de la production industrielle avait rejoint son niveau record d'après guerre. La demande de biens et de services était forte, le chômage modéré, la plupart des industries tournaient à un régime voisin de leur pleine capacité de production.

Cette activité du marché intérieur américain avait provoqué une augmentation des achats et une diminution des ventes à l'étranger. La balance des paiements courants entre les Etats-Unis et le reste du monde présentait pour le premier semestre 1950 un excédent qui, sur une base annuelle, aurait été de l'ordre de 3 milliards de dollars, alors qu'en 1947, cet excédent avait atteint 11 milliards 1/2 de dollars et qu'il avait encore été de plus de 6 milliards de dollars en 1949. Ce solde était assez largement compensé par les sorties de capitaux en dollars sous forme de dons et de prêts, pour le courant qui depuis des

années tendait à accumuler aux Etats-Unis une part de plus en plus grande du stock mondial d'or monétaire, s'en trouvât renversé. Dès les derniers mois de 1949, l'or avait commencé à sortir des Etats-Unis.

L'économie européenne, favorisée par la prospérité américaine, stimulée par les dévaluations monétaires de l'automne 1949, avait également progressé si on la considère dans son ensemble. Mais tous les pays européens n'avaient pas participé à ce mouvement. Le Royaume-Uni avait développé son activité et ses échanges. Les réserves d'or et de dollars du Fonds de Stabilisation des Changes britannique étaient passées de 1.688 millions de dollars à la fin de 1949 à 2.422 millions de dollars au 30 Juin 1950. Les pays scandinaves, l'Italie, avaient également vu leur situation s'améliorer. L'Allemagne occidentale, restée, il est vrai, en retard dans son rétablissement économique, avait enregistré une forte augmentation de production.

En revanche, en Belgique, en France et en Suisse, la production avait marqué un certain recul. Alors que, de Décembre 1949 à Juin 1950, l'indice de la production industrielle avait progressé de 9% en Grande-Bretagne, de 13% en Allemagne, de 7% en Italie, de 10% en Norvège, de 6% au Danemark, de 3% en Suède, il avait décliné de 4% en Belgique, de 2% en France et l'indice de l'emploi dans l'industrie avait légèrement baissé en Suisse. Peut-être n'est-il pas sans intérêt d'observer que le franc suisse, le franc belge et le franc français comptent tous trois parmi les devises qui n'ont pas été affectées par la révision des parités de change de l'automne 1949 ou n'ont pas entièrement suivi la dévaluation de la livre sterling.

Mais les conséquences des événements militaires de Juin 1950 devaient entièrement supprimer ces divergences et donner à l'évo-

lution économique dans le monde entier une tendance accusée vers l'augmentation de la production et des échanges et la hausse des prix.

Non que les causes matérielles de changement entre les deux semestres aient été particulièrement importantes. Les prélèvements opérés sur la main-d'œuvre et sur la production pour la réalisation des programmes d'armement sont restés très limités jusqu'à la fin de l'année. Mais, en revanche, les réactions d'origine psychologique ont été d'une extrême vivacité. Gouvernements, industriels, commerçants et particuliers ont multiplié leurs achats pour faire face à l'accroissement escompté des commandes, en prévision de la hausse des cours, et aussi par crainte de la raréfaction des produits. Ce brusque développement de la demande a entraîné une montée générale des prix qui, selon un processus bien connu, a engendré une augmentation des revenus et des salaires, se répercutant à son tour sur les prix.

Pour apprécier exactement l'ampleur de cette poussée inflationniste, il importe de souligner que l'opinion mondiale a réagi à une menace de guerre bien plus qu'à un plan d'armement. Si la décision de réarmer avait été prise à froid, dans une période de tension internationale chronique, mais non aigüe, comme celle qui régnait avant la crise de Corée, elle n'eût sans doute pas provoqué une pareille surenchère sur les matières premières, ni poussé les consommateurs aux achats précipités que l'on a observés dans les magasins de détail au mois de Juillet dernier.

De toutes façons, l'évolution économique du deuxième semestre de 1950 a posé à tous les pays le double problème d'assurer l'approvisionnement de leur industrie en matières premières et de défendre leur économie intérieure contre l'inflation.

La concurrence entre acheteurs s'est traduite par une hausse à peu près générale des marchés commerciaux et a poussé les cours de certaines marchandises à des niveaux extraordinairement élevés, que peut seule expliquer la volonté de certains Gouvernements de constituer des réserves de sécurité. Tel est le cas de la laine, dont la production semble, depuis la guerre, inférieure à la demande courante, de l'étain et du caoutchouc, dont la production est, au contraire, supérieure à la consommation, mais dont les principales sources d'approvisionnement, situées dans l'Asie du sud-est, seraient les premières menacées en cas d'extension du conflit coréen. Mais, à quelque prix que ce soit, les fournitures seront toujours limitées par l'importance des quantités disponibles. Aussi, les Gouvernements, solidaires dans la politique de réarmement, se sont-ils efforcés de coordonner leur politique d'approvisionnement et de stockage. Et il a suffi, récemment, de l'annonce que les États-Unis allaient interrompre leurs achats stratégiques de laine et d'étain pour entraîner une réaction sur le marché de ces deux produits.

Arrêter ou tout au moins freiner la hausse des matières premières apparaît ainsi comme la condition essentielle pour que puisse être menée avec succès dans les différents Pays la lutte contre l'inflation. Celle-ci exigera également des mesures sévères sur le plan intérieur. Deux conceptions s'affrontent toujours en pareille occurrence : contrôles économiques et aisance monétaire ou liberté économique et rigueur financière. Il semble que les circonstances de fait, plus que les théories et les doctrines, devraient aujourd'hui commander l'action des gouvernements.

Telle est, d'ailleurs, la méthode dont les États-Unis nous donnent l'exemple. Dès les derniers mois de 1950, des mesures de contrôle économique ont été conjuguées avec le vote de nouveaux impôts, l'élévation des taux d'escompte officiels et la

fixation de conditions plus sévères aux crédits à la consommation et aux constructions immobilières. Au début de 1951, des dispositions sont intervenues pour limiter les crédits bancaires et la décision a été prise d'augmenter le taux d'intérêt des valeurs gouvernementales.

Le climat inflationniste a néanmoins donné à l'économie américaine une intense activité, dans laquelle les fabrications de guerre ne sont encore intervenues que pour une faible part. L'indice de la production industrielle, par rapport à la moyenne des années 1935-39, est passé de 199 en Juin à 217 en Décembre. Mais l'accroissement de la production n'a pas enrayer l'avance des prix. Au cours du deuxième semestre, l'indice des prix de gros, sur la base 100 en 1926, s'est élevé de 157 à 175 et l'indice du coût de la vie, calculé par référence à la période 1935-39, de 170 à 178.

Le commerce extérieur américain a enregistré les conséquences de la demande exceptionnellement forte du marché intérieur et, en Août et en Octobre, les importations ont même dépassé les exportations, chose que l'on n'avait pas vue depuis treize ans. Pour le troisième trimestre, la balance des paiements courants entre les Etats-Unis et le reste du monde a été sensiblement équilibrée. Les sorties d'or se sont nettement accélérées et l'encaisse or du Gouvernement, dont le niveau avait baissé de 232 millions de dollars au cours du premier semestre, a perdu plus de 1.500 millions de dollars pendant les six derniers mois.

Ces sorties d'or, quelle que soit leur ampleur, n'ont rien en soi de préoccupant puisqu'elles représentent seulement la contrepartie des dons et des crédits consentis à l'étranger par les Etats-Unis et que le stock d'or de ce pays avoisinait encore 23 milliards de dollars à la fin de l'année 1950. Mais l'économie

américaine entreprend actuellement la tâche difficile de surajouter une importante production militaire à une production civile qui absorbait presque entièrement la capacité de production des installations et la main d'œuvre disponible, sans pouvoir interrompre pour cela le concours qu'elle apporte depuis trois ans aux pays européens.

Car, à l'Europe également, à peine remise des suites de la dernière guerre, le réarmement va imposer une lourde charge. Des compromis difficiles devront arbitrer les besoins respectifs de la production civile et de la production militaire et une discipline économique et financière sévère sera nécessaire pour maîtriser l'inflation. Déjà l'Allemagne occidentale, la Belgique, la Hollande, la Suède, entre autres, ont été amenées à élever leur taux d'escompte.

Toutefois, en 1950, sans avoir encore à supporter le poids de leur propre réarmement, les Pays européens ont bénéficié du surcroît de commandes dû à l'effort militaire des Etats-Unis et à l'évolution de la tendance mondiale. L'accroissement de la demande, à la fois à l'extérieur et à l'intérieur, a stimulé une production parfois hésitante, entraîné une augmentation des ventes et des exportations et permis l'écoulement de stocks excédentaires. Les territoires de la zone sterling, gros producteurs de matières premières, ont largement bénéficié de l'envolée des cours. Les réserves d'or et de dollars du Fonds de Stabilisation des Changes britannique ont augmenté de près de 900 millions de dollars au cours du deuxième semestre de 1950 et atteignent 3.300 millions de dollars au 31 Décembre. Pour le quatrième trimestre, la balance des paiements entre la zone dollar et la zone sterling a été excédentaire pour cette dernière ; par suite, un accord entre les deux gouvernements a décidé de suspendre les crédits Marshall en faveur du Royaume-Uni à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 1951.

La balance des échanges entre les Etats-Unis et le reste du monde et l'équilibre entre les deux grandes zones monétaires de la livre et du dollar ont été réalisés dans des circonstances trop exceptionnelles pour qu'il soit permis de conclure que la pénurie mondiale de dollars n'a été qu'un phénomène accidentel. Mais on doit observer que, déjà avant les événements de Corée, grâce au concours du plan Marshall, de grands progrès avaient été réalisés vers la restauration d'un équilibre général du commerce international. Les Etats-Unis avaient développé leurs importations et réduit leurs exportations, les pays européens avaient limité leurs achats dans la zone dollar au bénéfice d'autres zones monétaires et augmenté leurs exportations, tant vers l'Amérique du Nord que vers d'autres marchés sur lesquels, dans certains cas, ils avaient été en mesure de concurrencer les fournitures américaines. Dans l'ensemble, le déséquilibre des échanges avait été ramené à un niveau tel qu'il ne semblait plus opposer un obstacle majeur au rétablissement d'un commerce multilatéral et d'une libre transférabilité des devises, régime qui procurerait l'immense avantage de n'imposer à chaque Pays que le soin d'assurer la balance générale de ses paiements avec l'étranger sans avoir à se préoccuper d'obtenir des équilibres partiels avec tel pays ou telle zone monétaire.

C'est dans ce sens qu'un effort très important a été fait en Europe Occidentale par la création d'une Union Européenne de Paiements. Celle-ci assure depuis le 1<sup>er</sup> Juillet 1950 la compensation des soldes débiteurs et créditeurs que les Pays participants peuvent avoir entre eux, de façon à ne faire ressortir pour chacun qu'un solde unique créditeur ou débiteur vis-à-vis de l'Union ; ce solde est en partie compensé par un crédit et en partie payé en or.

Ce mécanisme de règlement multilatéral s'est heurté rapidement à un sérieux obstacle, l'Allemagne ayant épuisé pour la

couverture de son déficit des premiers mois la totalité des crédits dont elle disposait. Mais il faut espérer que les mesures prises permettront de surmonter ces difficultés et que tous les pays se soumettront aux disciplines nécessaires. Seul, en effet, un fonctionnement efficace de la compensation multilatérale permettra de poursuivre à l'intérieur de l'Europe la libération des échanges, la suppression des mesures discriminatoires et l'assouplissement des règles de transfert et d'arbitrage de devises.

Il serait regrettable qu'une confusion, malheureusement trop fréquente, entre l'économie de guerre et l'économie d'une période d'armement vint arrêter ou compromettre la marche vers la libération des échanges internationaux. Le prélèvement qu'exerce sur la main-d'œuvre et sur la production l'exécution d'un vaste programme de défense nationale, reste faible si on le compare à celui qu'exige la poursuite d'un effort total de guerre. L'état de guerre paralyse les échanges internationaux et impose des politiques autarciques ruineuses, tandis que le réarmement n'interrompt pas par lui-même les échanges et ne contraint en aucune façon les pays qui le supportent à vivre sur eux-mêmes. Il devrait donc être possible, si l'on n'entravait pas le commerce entre les Nations, de réduire le poids de l'effort militaire, grâce à une division rationnelle du travail sur le plan international. C'est en donnant le maximum de liberté aux échanges, et non en rétablissant par une anticipation désastreuse tous les contrôles, réglementations et interdictions de guerre, que les Gouvernements seront en mesure de réaliser dans les meilleures conditions leurs programmes d'armement et d'en limiter les effets sur les populations civiles.

Comme chaque année, nous croyons utile de vous donner quelques précisions sur la situation de chacun des Pays où sont établies vos Succursales.

En Belgique, le premier semestre de 1950 a vu se développer des tendances contradictoires ; alors que les principales branches de l'industrie lourde, gênées par les prix de revient élevés du charbon, subissaient une certaine stagnation, la situation de plusieurs industries légères et de la construction évoluait favorablement. Dès l'ouverture des hostilités en Corée, l'essor s'est généralisé. L'indice général de la production industrielle, qui avait décliné de 122 en Janvier à 106 en Juillet, sur la base 100 moyenne des années 1936-38, s'est rétabli à 139 en Novembre et Décembre.

Les Charbonnages ont connu un premier semestre difficile et les stocks s'élevaient à 2.682.000 tonnes à fin Juin 1950 ; ils n'étaient plus que de 1.035.000 tonnes au 31 Décembre, alors que l'extraction a été sensiblement égale à celle de l'année précédente. De même, la production d'acier brut, revenue de 311.000 tonnes en Janvier à 297.000 tonnes en Juin, s'est élevée à 397.000 tonnes en Octobre, retrouvant presque le niveau de 409.000 tonnes atteint en Mars 1949.

Dans l'industrie textile, en revanche, l'activité, stimulée par l'ouverture du marché hollandais, s'est développée depuis le début de l'année. La prospérité de l'industrie de la construction a été largement alimentée par les travaux publics.

La production agricole a été dans l'ensemble satisfaisante ; le cheptel, plus important qu'avant guerre, permet une réduction des importations de produits animaux, mais le problème des prix demeure préoccupant.

Le chômage a commencé à se résorber à partir de Février et l'amélioration s'est généralisée depuis le mois de Mai. Le nombre des chômeurs complets qui ont retrouvé du travail depuis le début de l'année peut être évalué, après élimination de l'incidence des variations saisonnières, à 55.000 personnes, soit 30 % environ du total. Il subsiste cependant un important chômage structurel, notamment chez les employés.

La balance du commerce extérieur a enregistré un déficit plus sensible que celui de l'an dernier. Les importations se sont élevées à 97,4 milliards de francs belges et les exportations à 82,2 milliards de francs belges, contre 81,7 milliards et 79,8 milliards respectivement en 1949. L'augmentation des importations en valeur provient à la fois de l'accroissement des tonnages importés et de la hausse des prix sur les marchés de provenance. Au contraire, si les exportations ont nettement augmenté en volume, elles se sont effectuées, au moins jusqu'en Septembre, à des prix notablement inférieurs à ceux de l'an dernier.

Le financement du déficit commercial et les sorties de capitaux ont entraîné une diminution des réserves de change de la Banque Nationale de Belgique, diminution évaluée par celle-ci à 9,4 milliards de francs belges en tenant compte des plus-values comptables réalisées à la suite de l'alignement monétaire de Septembre 1949. Les sorties d'or à elles seules se sont élevées à 5,6 milliards de francs belges. Des mesures ont été prises pour réduire les opérations à terme sur les devises.

Sur le plan intérieur, les entreprises privées ont eu davantage recours aux crédits bancaires (34 milliards de francs belges en Novembre 1950 contre 27 milliards en Décembre 1949). Aussi, pour éviter les stockages anormaux et enrayer les ten-

dances inflationnistes, la Banque Nationale de Belgique a-t-elle été amenée à relever son taux d'escompte de 3,25 à 3,75 %, à raccourcir les délais d'échéance maxima de certains effets, et à recommander aux organismes bancaires de restreindre la distribution des crédits destinés au financement des ventes à tempérament.

L'évolution de la masse monétaire, tant scripturale que fiduciaire, n'a présenté que des variations limitées, le déficit des paiements extérieurs ayant compensé l'expansion des crédits bancaires. A fin Novembre 1950, les moyens de paiement atteignaient un total de 152 milliards de francs belges, montant très légèrement supérieur à celui de Novembre 1949.

Le gouvernement belge a, d'autre part, pratiqué une politique financière sévère. Le budget de 1950 se solde par 63,9 milliards de francs belges de recettes et 64,8 milliards de dépenses, celui de 1951 prévoit 63,8 milliards de recettes et 63,7 milliards de dépenses. Pour faciliter le financement de l'effort de réarmement de substantielles réductions ont été apportées au programme d'investissements civils.

L'évolution des prix a été complexe. Au cours des six premiers mois de l'année, une double tendance s'affirme en ce qui concerne les prix des produits industriels : hausse des principales matières premières et baisse des prix des produits manufacturés, surtout à l'exportation. Mais durant le second semestre, la hausse s'est généralisée, l'indice des prix de gros passant de 363 en Juin à 426 en Novembre. La hausse des prix de détail, en revanche, a été freinée : l'indice, qui s'était élevé de 368 en Juin à 395 en Octobre, a été ramené à 384 en Décembre pour remonter, il est vrai, à 398 en Février 1951.

Les Pays-Bas ont connu au cours de l'année 1950 une activité soutenue. Leur situation toutefois reste difficile : l'économie intérieure donne des signes d'instabilité et le déficit de la balance des paiements s'est aggravé. Il apparaît de plus en plus nettement, qu'outre les difficultés communes aux autres pays européens affectés par la guerre, la Hollande a à résoudre des problèmes spécifiques, conséquence de la nouvelle position de l'Allemagne et de l'indépendance indonésienne.

L'augmentation de la production industrielle se compare avec avantage à celle des pays voisins. L'indice est resté tout au long de l'année 1950 supérieur au niveau de la période correspondante de 1949. La moyenne annuelle de 1950 s'établit à 139 contre 125 en 1949, sur la base 100 en 1938. L'indice du mois d'Octobre a atteint 158.

Mais le commerce extérieur n'a pas suivi la même évolution. La libération des échanges entre les pays de l'O.E.C.E., l'accroissement des dépenses d'investissement et, en fin d'année, le désir de reconstituer les stocks ont annulé les effets de la dévaluation de 1949 et entraîné une augmentation des importations supérieure à celle des exportations. La balance commerciale a, par suite, présenté un déficit de 2,4 milliards de florins contre 1,5 milliard de florins en 1949 et la balance des paiements, d'après une estimation récente de source officielle, un déficit de 1.200 millions de florins, contre 239 millions de florins. Vis-à-vis de l'Union Européenne de Paiements, à la fin de la période de Juillet-Décembre 1950, les Pays-Bas, partis d'une position initiale créditrice de 30 millions de dollars, ont un déficit de 75,5 millions de dollars.

Le volume de la masse monétaire a eu tendance à se contracter, les facteurs de déflation, au premier rang desquels il convient de placer le déficit de la balance commerciale, l'ayant emporté sur les facteurs d'inflation, tels que l'augmentation des crédits bancaires.

Les prix ont continué à monter. Sur la base 100 en 1948, l'indice des prix de gros est passé de 110 en Décembre 1949 à 115 en Juin 1950 et à 122 en Octobre; l'indice du coût de la vie calculé par rapport à 1938-39, s'est élevé de 226 en Décembre 1949 à 249 en Décembre 1950.

Les difficultés des économies belge et hollandaise n'ont pas permis encore la réalisation effective du Benelux, qui avait été fixée au 1<sup>er</sup> Juillet 1950. Toutefois, la Belgique a renoncé à la clause-or inscrite dans les accords relatifs aux avances faites à la Hollande.

L'économie suisse, qui avait continué à enregistrer, au début de l'année, un léger ralentissement, a donné, dès le mois de Mai, les premiers signes d'un retour d'activité qui s'est fortement accéléré à partir du déclenchement de la guerre de Corée.

Mais les divergences sont grandes entre les différents secteurs industriels. Alors que les industries électriques, et dans une moindre mesure les industries chimiques, n'ont guère cessé de progresser, la métallurgie a été influencée beaucoup plus directement par les perspectives de réarmement. L'industrie horlogère est restée plus longtemps dans le marasme, bien que sa situation se soit améliorée en fin d'année. Enfin, l'industrie hôtelière, qui ne peut profiter en aucune façon, bien au contraire, de la conjonc-

ture internationale, continue à connaître de sérieuses préoccupations. Cette situation devrait s'améliorer grâce aux facilités de change offertes par l'Union Européenne de Paiements, à laquelle la Suisse a adhéré en Novembre.

C'est sur le commerce extérieur que le renversement de la tendance est le plus sensible. Les importations, dont le recul s'était poursuivi de façon à peu près ininterrompue depuis le milieu de 1948, ont enregistré au cours des derniers mois de 1950 une vive reprise qui les a portées, par une progression continue, de 275 millions de francs suisses en Avril à 513 millions en Décembre. Les exportations, dont le niveau s'était toujours sensiblement maintenu, se sont également développées mais de façon plus modérée, passant de 264 millions de francs suisses en Avril à 445 millions en Décembre. Par suite, le déficit de la balance commerciale, qui n'avait été que de 143 millions pendant le premier semestre, a atteint 482 millions pour les six derniers mois.

Le financement du déficit commercial et les mouvements de capitaux ont entraîné une diminution du stock d'or et de devises de la Banque Nationale Suisse et de la Confédération. Le montant total des réserves monétaires est revenu de 6.769 millions de francs suisses en Décembre 1949 à 6.619 millions de francs suisses en fin d'année 1950, après avoir atteint, au milieu de Juillet le niveau record de 7.043 millions de francs suisses.

Survenant dans une période de moindre activité, la poussée inflationniste générale a pu être absorbée par l'économie suisse avec une aisance remarquable : la montée des prix qu'on y enregistre est une des plus faibles du monde. De Décembre 1949 à Décembre 1950, la hausse de l'indice général des prix de gros est inférieure à 10 % : les prix des produits importés ont monté de 19 %, mais ceux des produits nationaux de moins de 3 %.

L'indice du coût de la vie retrouve en Décembre 1950 le même niveau qu'en Décembre 1949, après une hausse de 2 % depuis le point le plus bas touché en Mars.

Le marché des capitaux a conservé une grande liquidité et les taux d'intérêt sont tombés au milieu de l'année à des niveaux très favorables aux emprunteurs. De nombreuses opérations de conversion ont, par suite, pu être réalisées tant par la Confédération suisse et par certains Cantons, Communes et autres organismes de droit public, que par des entreprises privées. En fin d'année, les taux d'intérêt se sont légèrement tendus. Les emprunteurs étrangers qui avaient retrouvé le chemin du marché financier suisse en 1949 lui ont plus largement fait appel en 1950.

La France n'a pas participé au début de l'année 1950 à l'expansion économique mondiale. Mais, au cours du dernier trimestre, la production industrielle, stimulée par la conjoncture internationale, a de nouveau franchement dépassé le niveau de l'année précédente. Calculé sur la base 100 en 1938, l'indice des trois derniers mois a dépassé 130, et rejoint ainsi le niveau record de 1929. Par suite, l'indice annuel moyen de 1950 s'est établi à 123 comme celui de 1949. Cette évolution favorable s'est poursuivie au début de l'année 1951 et l'indice du mois de Janvier a atteint 140.

Quelques indications sur les principales branches d'activité permettront de préciser et d'illustrer cette vue générale.

Dans le domaine de l'énergie, on a enregistré une nette augmentation de l'utilisation de l'énergie électrique et des carburants liquides aux dépens du charbon. Favorisée par une

hydraulicité satisfaisante et par la mise en service de nouvelles installations, la production totale d'électricité a atteint 33 milliards de Kwh, contre environ 30 milliards de Kwh en 1949. Les importations de pétrole brut ont été de 14 millions de tonnes, contre 12 millions de tonnes l'année précédente. La production de charbon n'a pas sensiblement baissé d'une année à l'autre, 52,5 millions de tonnes en 1950 contre 53 millions de tonnes en 1949. Mais les importations ont été ramenées de 17 millions à 9 millions de tonnes. Et encore, les stocks aux mines, qui avaient évolué en 1949 autour de 1 million de tonnes et qui étaient de 1.500.000 tonnes en début d'année, ont-ils dépassé 4 millions de tonnes en Juillet-Août 1950. A ce moment, toutefois, le renversement de la tendance sur le marché charbonnier a amené un dégonflement rapide des stocks qui, réduits à 2,7 millions de tonnes dès la fin de l'année 1950, ont continué à se résorber par la suite, substituant progressivement un problème de pénurie à un problème de surproduction.

La sidérurgie est un des secteurs industriels où la faiblesse de la tendance au début de l'année a été la plus marquée. Aussi, en dépit d'une forte reprise de la production au cours du dernier trimestre, la production annuelle totale est-elle en recul : 8.651.000 tonnes d'acier en 1950, contre 9.152.000 tonnes en 1949, pour la France, 10.550.000 tonnes contre 10.909.000 tonnes pour la France et la Sarre réunies. Mais, en fin d'année, la demande de produits sidérurgiques est devenue très forte aussi bien en France qu'à l'étranger et la production, au début de l'année 1951, se trouve aux prises avec des difficultés qui sont à l'inverse de celles du début de 1950, et qui concernent surtout l'alimentation des usines en combustibles et en ferrailles.

Les industries chimiques, qui avaient connu une phase de dépression pendant la deuxième moitié de l'année 1949, ont enre-

gistré dès les premiers mois de 1950 une reprise qui s'est maintenue par la suite et accentuée dans les derniers mois.

Favorisée par la cadence plus rapide de la construction et de la reconstruction immobilières, l'industrie des matériaux de construction a conservé toute l'année une activité soutenue : la production de ciment a atteint 7.200.000 tonnes contre 6.400.000 tonnes en 1949.

La croissance de l'industrie automobile n'a pas été interrompue. Les usines françaises ont livré 257.000 voitures particulières contre 188.000 l'année précédente et 100.000 véhicules utilitaires contre 98.000. Si, en ce qui concerne ces derniers, l'offre paraît depuis trois ans correspondre à peu près aux besoins, il n'en est pas de même pour les voitures particulières pour lesquelles des délais de livraison sont encore nécessaires. Il est vrai qu'une part notable de la production est exportée.

Dans l'industrie textile, la production a toujours conservé un niveau supérieur à celui de l'année précédente. Toutefois, en dépit de l'accroissement des exportations, la demande n'a pas été suffisante pendant les neuf premiers mois pour absorber toute la production dont une partie a dû être conservée en stock. La mévente a également affecté un certain nombre d'autres commerces et industries travaillant directement pour la consommation courante. Le renversement de la tendance au cours des derniers mois a, au contraire, facilité l'écoulement des stocks excédentaires.

L'agriculture a donné en 1950 des résultats très satisfaisants. Pour la première fois depuis la guerre, l'indice général de la production agricole a dépassé l'indice moyen des années 1930-1939. Si la moisson de blé, de seigle et d'avoine a été légèrement inférieure à celle de l'année précédente, en revanche, la production

d'orge, de maïs, de pommes de terre, de vin, de viande, de lait et de produits laitiers a été soit égale, soit en progression, souvent marquée, sur celle de 1949. Grâce à une récolte de betteraves qui a dépassé tous les records antérieurs, la campagne sucrière doit laisser un excédent substantiel de sucre disponible pour l'exportation, après satisfaction des besoins de la Métropole et de l'Afrique du Nord.

La situation générale du marché français explique la facilité avec laquelle la production a pu faire face, au cours du dernier trimestre, à des achats dont l'importance saisonnière a été accentuée par le climat inflationniste. L'offre avait acquis une élasticité suffisante pour répondre sans difficulté à un brusque accroissement de la demande et l'étroitesse des trésoreries détournait les vendeurs de toute idée de rétention de stocks. Ce que confirme l'importance des réalisations d'articles en soldes auxquelles ont procédé, au début de 1951, un grand nombre de magasins de ventes au détail, particulièrement dans la branche des textiles.

Mais l'économie française paraît d'une sensibilité extrême à l'inflation. Abordant le tournant de l'été 1950 dans une phase de lourdeur économique relative, elle n'a pas su cependant amortir les incidences sur les prix de la nouvelle tendance mondiale. La hausse des prix de détail et du coût de la vie a été de l'ordre de 10 % au cours de l'année 1950, alors que la progression des indices correspondants a été de 5 % aux États-Unis, de 3 % en Belgique, de 3 % en Grande-Bretagne (sous les réserves qu'impose l'existence dans ce pays du rationnement et des subventions) et que l'indice suisse est resté stationnaire. Compte tenu de la baisse qu'il avait enregistrée dans les premiers mois de l'année, l'indice des prix de détail en France a monté de 14 % de Juillet à Décembre, pourcentage de hausse exception-

nellement fort et préoccupant au lendemain de bonnes récoltes.

De leur côté, les prix de gros ont monté de 20 % de Décembre 1949 à Décembre 1950. Cette poussée en avant est entièrement imputable aux prix industriels qui ont progressé de 40 % alors que les prix de gros alimentaires n'ont pas sensiblement varié. Ce contraste s'explique en partie par le fait que seuls les premiers ont enregistré les conséquences de la hausse des matières premières sur le marché mondial, alors que les seconds sont des prix intérieurs, dont certains avaient été fixés par les pouvoirs publics avant les événements de l'été. En outre, on ne doit pas oublier que les prix industriels incorporent une part beaucoup plus grande de la charge fiscale du pays que les prix agricoles.

La forte demande des marchés étrangers et la difficulté de trouver des débouchés sur un marché intérieur réticent ont commandé l'évolution du commerce extérieur de la France. Les importations ont diminué en volume, sinon en valeur, tandis que les exportations enregistraient une forte progression, à la fois en tonnage et en prix. Ce mouvement s'est encore accentué au cours du dernier trimestre et si la hausse des matières premières a fortement renchéri le coût des importations, l'intensité de la demande sur le marché mondial a permis de développer davantage les exportations. Dans le commerce de la France avec l'étranger, les exportations ont couvert 70 % des importations au cours du premier trimestre, 77 % au cours du second, 93 % au cours du troisième ; la balance commerciale du quatrième trimestre est excédentaire. Pour l'année entière, les exportations représentent près de 87 % des importations. L'ensemble du commerce extérieur, si l'on y comprend les échanges avec les Territoires d'Outremer, est équilibré. On doit aussi souligner que dans les quatre derniers mois de l'année, la France a payé

avec ses ventes plus de 63 % de ses achats dans la zone dollar. Pour l'année entière, la couverture est de près de 37 % contre moins de 14 % en 1949.

Le déficit de la balance commerciale avec l'étranger ramené à une centaine de milliards de francs, ainsi que les autres postes déficitaires de la balance des paiements, ont été compensés par 160 milliards de francs d'importations réalisées au titre du plan Marshall et par les rentrées invisibles, particulièrement par les recettes en devises d'une bonne saison touristique. Selon une estimation de source officielle, le tourisme aurait valu à la France en 1950 des rentrées de devises représentant une valeur de 350 millions de dollars, dont 210 millions de dollars auraient été reçus par l'Office des Changes. Au total, la France a renforcé en 1950 ses réserves monétaires. Vis-à-vis de l'Union Européenne de Paiements, notamment, la France a enregistré pour la période de Juillet à Décembre 1950 un excédent de 158,2 millions de dollars et a reçu en or 54,2 millions de dollars.

Mais l'amélioration de la position financière internationale de la France en 1950 ne doit pas dissimuler les difficultés qui subsistent. Tout d'abord, comme tous les pays industriels, la France a subi une aggravation de ses conditions d'échange, c'est-à-dire que les prix à l'exportation ont moins monté que les prix à l'importation et qu'il lui faut exporter davantage pour pouvoir importer autant. D'autre part, l'incertitude du marché intérieur au début de l'année 1950 avait conduit les industriels à ralentir leurs achats de matières premières et la forte hausse des marchés commerciaux suscitée par les événements de Corée les a incités à ne se couvrir que des quantités dont l'écoulement était assuré. Cette réduction des stocks de matières premières peut être préoccupante pour l'évolution ultérieure des prix de revient français.

Enfin, il ne faut pas oublier que, sans les crédits du Plan Marshall, la balance des paiements serait restée déficitaire et que la France ne peut plus compter comme autrefois sur le revenu de ses placements extérieurs pour payer une partie de ses achats au dehors. En outre, tant que n'aura pas été rétablie la transférabilité générale des devises, elle ne pourra pas utiliser entièrement ses excédents sur les pays européens pour régler son déficit en dollars et dans d'autres devises. Même l'Amérique latine, où cependant la France a largement exporté depuis deux ans, a encore sur elle d'importantes créances, solde des opérations commerciales des premières années d'après-guerre. Il ne faut donc pas relâcher l'effort d'exportation après les premiers succès remportés en 1950, mais au contraire le pousser encore davantage.

Le ralentissement d'activité de certains secteurs industriels et de certaines branches commerciales, l'absence pendant les premiers mois de l'année de tout climat inflationniste, ont donné plus d'aisance au marché monétaire. Le système bancaire n'a plus connu en 1950 les règlements d'échéance difficiles de l'année précédente. La demande de crédits s'est faite moins vive. Aussi la Banque de France a-t-elle pu ramener son taux officiel d'escompte de 3 % à 2 1/2 % le 8 Juin 1950. L'ensemble des moyens monétaires n'a augmenté au cours de l'année que d'environ 12 %, alors que l'augmentation correspondante avait été de 25 % en 1949. En outre, la contrepartie des nouveaux moyens de paiement créés en 1950 se trouve pour une part dans le renforcement des réserves en devises. Il y a lieu également de noter que l'accroissement de la monnaie scripturale n'a été que de 6 %, tandis que l'expansion de la circulation fiduciaire a atteint 22 %. La vitesse de circulation de la monnaie semble aussi s'être ralentie. Certes, l'accroissement de la masse monétaire a été

assez important au cours du dernier trimestre, mais c'est là un mouvement saisonnier dont l'ampleur ne paraît pas avoir été anormale.

L'amélioration de la situation financière ne s'est pas étendue au marché des capitaux à long terme. L'indice des cours des valeurs françaises à revenu variable, après sa chute profonde en 1949 a encore décliné en 1950 et se retrouve en fin d'année à 944 sur la base 100 en Décembre 1938. Le loyer de l'argent à long terme est resté très élevé et le taux de rendement des nouvelles obligations émises s'est maintenu toute l'année autour de 7%. Les Français ont repris confiance dans leur monnaie, mais cette confiance ils ne l'accordent encore qu'à court terme. Par suite, la réalisation des emprunts et des augmentations de capital est toujours très difficile. Les émissions publiques sur le marché n'ont atteint que quelque 130 milliards de Francs. Compte tenu de la diminution du pouvoir d'achat de la monnaie, ce montant est le plus faible qui ait été placé depuis la guerre. Encore faut-il ajouter que la part revenant au secteur privé n'a été en 1950 que de 38 milliards de Francs, chiffre à peu près équivalent en valeur nominale à celui de 1947. Le financement de la reconstruction et des investissements du secteur public est toujours assuré essentiellement par l'impôt et par la contrevaletur de l'aide américaine, le financement des investissements du secteur privé par l'autofinancement et les crédits bancaires.

L'insuffisance de l'épargne et sa répugnance à s'investir restent toujours les points faibles de l'économie française. La modernisation de l'équipement agricole et industriel, la construction immobilière, la mise en valeur des Territoires d'Outre-mer réclament encore d'importants capitaux. A ces besoins civils s'ajoute maintenant le financement d'un programme

militaire. Si ces tâches multiples, ne semblent pas devoir dépasser, à condition d'être harmonieusement coordonnées, les possibilités matérielles de réalisation d'une industrie dont la puissance s'est accrue depuis la guerre, elles poseront en revanche un problème financier difficile. La contrevaieur des crédits Marshall va diminuer. L'appel à l'impôt a des limites qui ne paraissent pas loin d'être atteintes. D'autre part, dans un climat redevenu inflationniste, une expansion trop forte du financement bancaire des investissements présenterait des dangers certains.

C'est pourquoi il est indispensable de développer la production nationale, et ceci d'autant plus qu'elle doit également satisfaire les besoins de consommation d'une population en croissance continue. Les experts du gouvernement ont fixé à 6 ou 7 % la marge d'élasticité de la production française pour faire face aux charges nouvelles de défense nationale sans inflation et sans retour à l'économie dirigée. Mais cette évaluation, dont la précision ne doit pas masquer le caractère conjectural, n'est pas une limite absolue. En effet, le développement tant en France que dans les Territoires d'Outre-mer, des installations hydro-électriques, de l'irrigation, de la prospection et de la mise en valeur des richesses du sous-sol doit entraîner un accroissement de la production. De grands progrès peuvent encore être faits dans l'augmentation de la productivité. Enfin, une amélioration dans l'organisation et le fonctionnement des services de l'État et des entreprises du secteur public devrait permettre d'alléger sensiblement la charge qu'ils imposent au Pays.

Au cours de 1950, l'État n'a procédé à aucune opération sur le marché des capitaux. En revanche, de nombreuses émissions, dont le total a dépassé 27 milliards et demi de francs, ont été réalisées pour compte de Groupements de Sinistrés pour la Reconstitution des Ports, des Villes, des Départements ou Régions, des Cités ouvrières et des Églises et Édifices religieux. Nous avons donné un concours important au placement des emprunts émis pour la Reconstitution des Ports de Boulogne-sur-Mer, du Havre et de Nantes, de la Ville du Havre et de sa banlieue, de Lisieux et sa région, du Département de la Savoie et des Villes de Saint-Malo, Dinard, Paramé, Saint-Servan et environs.

Nous avons également participé aux émissions d'obligations du Crédit National, du Crédit Foncier de France, de la Ville de Paris, de l'Électricité de France et de la Régie Nationale des Usines Renault.

En ce qui concerne les emprunts contractés par les Sociétés privées, votre Banque a dirigé la réalisation des opérations des Sociétés suivantes :

- *Énergie Électrique du Maroc,*
- *Compagnie Générale de Télégraphie sans Fil,*
- *Société Marocaine de Distribution d'Eau, de Gaz et d'Électricité,*
- *Compagnie Radio Maritime,*
- *Société des Raffineries de Sucre de Saint-Louis,*

et a assuré le placement d'un emprunt de la *Compagnie Franco-Espagnole du Chemin de Fer de Tanger à Fez* et d'un emprunt de la *Compagnie des Chemins de Fer du Maroc.*

En outre, nous avons contribué au placement des obligations émises par les Sociétés ci-après :

- *Société Anonyme des Anciens Établissements Hotchkiss et Compagnie,*

- *L'Air Liquide,*
- *Société Générale de Constructions Electriques et Mécaniques Alsthom,*
- *Société des Cartonneries de la Rochette,*
- *Manufacture de Produits Chimiques du Nord - Etablissements Kuhlmann,*
- *Caisse Foncière de Crédit pour l'Amélioration du Logement dans l'Industrie,*
- *Les Fils de Peugeot Frères,*
- *Les Galeries Lafayette,*
- *Société des Forges et Chantiers de la Méditerranée,*
- *Les Abrasifs du Sud-Ouest,*
- *Peugeot et Compagnie,*
- *Société Minière et Métallurgique de Penarroya,*
- *Société Anonyme des Hauts-Fourneaux, Forges et Aciéries de Pompey,*
- *Société d'Electro-Chimie, d'Electro-Métallurgie et des Aciéries Electriques d'Ugine.*

La baisse des valeurs à revenu variable, déjà importante l'année précédente, s'est accentuée en 1950. La reprise qui s'est produite au début de Juin a fait place, à la suite des événements de Corée, à une nouvelle dépression qui s'est poursuivie, après quelques tentatives de redressement, jusqu'en fin d'année. Cette lourdeur du marché boursier ne pouvait manquer de réagir défavorablement sur le volume des émissions d'actions nouvelles, qui a été inférieur de 25 % à celui de 1949.

Votre Etablissement a pris une part active aux augmentations de capital effectuées par les Sociétés suivantes :

- *Energie Electrique du Maroc,*
- *Compagnie des Chemins de Fer du Maroc,*
- *Orfèverie Christofle,*

- *Etablissements Neyrpic - Ateliers Neyret-Beylier et Piccard Piclet,*
- *Etablissements Delattre et Frouard Réunis,*
- *Banque Française et Italienne pour l'Amérique du Sud,*
- *Société Marocaine de Distribution d'Eau, de Gaz et d'Electricité,*
- *Compagnie des Eaux de la Banlieue de Paris.*

Il a également apporté son concours aux augmentations de capital réalisées par :

- *L'Union Financière d'Extrême-Orient,*
- *La Société Générale des Huiles de Pétrole,*
- *Les Etablissements Poliet et Chausson,*
- *Pechelbronn - Société Anonyme d'Exploitations Minières,*
- *La Société Nantaise des Minerais de l'Ouest,*
- *La Banque de l'Union Parisienne,*
- *La Soudure Autogène Française,*
- *Les Etablissements Lory - Société Française de Peintures et Vernis,*
- *Les Grands Magasins "Au Printemps" - Laguionie et Compagnie,*
- *La Société Anonyme des Anciens Etablissements Hotchkiss et Compagnie,*
- *La Société des Usines Chimiques "Rhône-Poulenc",*
- *La Compagnie des Forges et Aciéries de la Marine et d'Homécourt,*
- *La Société Nationale des Pétroles du Languedoc Méditerranéen,*
- *Le Carbone-Lorraine,*
- *L'Electricité de Beyrouth,*
- *La Société Nationale des Pétroles d'Aquitaine,*
- *La Société des Cartonneries de la Rochette.*

Par ailleurs, votre Banque a procédé, conjointement avec MM. Lazard frères, à l'introduction, au marché officiel, des obligations 3% 1947 de « l'International Bank for Reconstruction and Development » et a également participé à l'introduction en Bourse des actions de la « Middle Witwatersrand (Western Areas) ».

Enfin nous avons apporté notre concours aux diverses opérations suivantes :

— échange d'actions *Coty* contre des actions *Bema Corporation S.A.*;

— échange des actions *Société Indépendante de Télégraphie sans fil* contre des actions *Compagnie Générale de Télégraphie sans fil*;

— cession aux actionnaires de la *Société des Raffineries de Sucre de Saint-Louis* d'actions de la *Société Sucrière de la Mahavavy*;

— conversion en actions des parts de fondateurs *Radio-Orient*.

Les départements d'affaires ont été particulièrement actifs au cours de 1930.

Les rapports que nous entretenons avec des Sociétés canadiennes et plus spécialement avec le Crédit Foncier Franco-Canadien, fondé par notre Établissement en 1880, nous ont permis de nous rendre compte de l'utilité du rôle que pourrait jouer une Banque d'affaires dont l'action viendrait opportunément se joindre à celle des Établissements de Crédit du Canada. Ce Pays, qui a connu depuis la première guerre mondiale un remarquable essor industriel et a intensifié l'exploitation méthodique de ses immenses ressources minières, offre un large champ ouvert aux initiatives d'une Banque d'affaires.

A cet effet, de concert avec le Crédit Lyonnais, l'Union Européenne Industrielle et Financière, Schneider et C<sup>ie</sup>, la Compagnie Universelle du Canal Maritime de Suez et l'Air Liquide, en ce qui concerne la France, et MM. L. G. Beaubien et C<sup>ie</sup>, Simard et E. P. Taylor, représentant d'importants groupes canadiens, nous avons constitué la « Confederation Development Corporation Ltd » qui apportera certainement un concours efficace au développement économique du Canada.

Au Mexique, nous avons resserré nos liens d'amitié avec la Banque Nationale du Mexique en prenant une participation dans le « Credito Bursatil », organisme de promotion industrielle et de prêts à moyen et long terme constitué depuis de nombreuses années par cette Banque.

En liaison avec le « Credito Bursatil » et d'importantes Sociétés d'entreprises mexicaines et françaises, nous nous sommes intéressés à la constitution de l' « Empresa de Construcciones Generales » dont l'objet est l'exécution de travaux publics au Mexique.

Nous avons participé en 1929, à la création de la Banque Française d'Acceptation. L'activité de cet Etablissement, ayant d'étroits rapports avec celle de l'Union Financière d'Entreprises Françaises et Etrangères, il a été décidé une fusion des deux Sociétés. Le nouvel Organisme, qui a pris la dénomination d'Union Française de Banques pour l'acceptation et les financements extérieurs, et dans lequel nous conservons un intérêt, pourra participer, avec des moyens d'action accrus, au développement des opérations de banque sur le plan international.

De concert avec le Crédit Foncier de France et la compagnie d'assurances "La Paternelle", votre Etablissement a constitué la Société Auxiliaire de la Construction Immobilière, qui doit jouer un rôle utile dans le domaine de l'habitation urbaine, en apportant aux Maîtres d'OEuvre son concours technique et financier.

Au Maroc, nous avons acquis une participation directe dans l'Omnium Nord-Africain, importante holding dont le portefeuille comprend, en particulier, des valeurs minières et dont la Compagnie Générale du Maroc est actionnaire depuis l'origine. Nous nous félicitons d'avoir ainsi resserré nos relations avec un groupe ami qui, dans de nombreux domaines, a activement contribué au développement économique du Protectorat.

D'autre part, votre Etablissement a, conjointement avec des Sociétés de Navigation et de Travaux Publics, signé avec le Gouvernement Chérifien, une convention concédant la construction et l'exploitation de la forme de radoub de Casablanca. Nous avons ainsi été amenés à créer la Société Chérifienne d'Exploitations d'Ouvrages Maritimes, au capital de 100 millions de Francs, qui dotera le Port de Casablanca d'un équipement correspondant à l'importance de son trafic.

Nous avons également donné notre concours à la constitution de la Société d'Etudes pour l'aménagement du Haut Sebou, chargée d'établir des projets portant à la fois sur la production d'énergie électrique, l'irrigation d'un vaste périmètre au sud de Fez et l'alimentation de cette ville en eau potable.

En ce qui concerne les territoires d'Outremer, nous avons à vous signaler la création de la Société Financière pour le Développement du Cameroun, société anonyme au capital de 25 millions de Francs C. F. A., qui a pour objet d'étudier et de réaliser toutes entreprises tendant à la mise en valeur de ce territoire. Elle a, dès maintenant, participé, avec une des principales entreprises métropolitaines spécialisées, à la constitution d'une société de transports automobiles.

Enfin, en vue de fournir l'énergie nécessaire à l'exploitation des ressources minières et à l'industrialisation de la région de Conakry, nous avons contribué à la création de l'Energie Electrique de Guinée, société anonyme d'économie mixte au capital de 100 millions de Francs C. F. A. qui se propose d'aménager les "Grandes Chutes" sur le Samou au Nord-Est de Conakry.

L'action entreprise par nos Directions d'affaires en vue de développer le commerce extérieur français, notamment dans le domaine des exportations de biens d'équipement, a été activement poursuivie.

Conscients de l'utilité d'un réseau de sociétés commerciales principalement destinées à assurer la représentation française à l'étranger, nous avons, au début de l'année, créé, avec la Banque Française du Commerce Extérieur, la Compagnie Intercontinentale d'Etudes et de Réalisations (C. I. T. E. R.) qui s'applique à intensifier les exportations françaises dans la zone dollar.

Cette Société met à la disposition des Industriels et Commerçants des services spécialisés chargés de leur faciliter l'accès des marchés nord-américains. Elle a déjà commencé ses opérations en liaison avec sa filiale de New York.

Nous avons fondé, au Mexique, avec l'accord et le concours de la Banque Nationale du Mexique, la " Sociedad Industrial y Mercantil (I. M. S. A.) " et nous constituons, au Brésil, la " Société Brasimpex ", en liaison avec la Société Brésilienne Mesbla et le groupe Bunge et Born.

Des pourparlers sont en cours pour étendre ce réseau à d'autres pays d'Amérique du Sud notamment l'Argentine et le Chili.

Pour faciliter la tâche de ces Sociétés commerciales en centralisant à Paris les relations avec les Sociétés françaises intéressées par les marchés extérieurs, nous avons créé la Société Anonyme de Transactions Internationales (S.A.T.I.).

Nous nous sommes également intéressés aux grands projets d'équipement élaborés par divers Pays, notamment de l'Amérique du Sud, projets à la réalisation desquels l'industrie française est appelée à prendre une large part.

Dans le domaine des opérations bancaires, l'accroissement d'activité que nous vous avons signalé l'année précédente s'est poursuivi au cours de l'Exercice 1950, marqué par un nouveau développement du mouvement d'affaires traitées et une sensible progression des résultats.

Ce développement a été notamment facilité par l'augmentation des dépôts de la clientèle du Département bancaire qui a permis à votre Etablissement de faire face, dans une plus large mesure, aux demandes de crédits présentées. L'importante élévation des postes « Portefeuille-Effets » et « Effets escomptés circulant sous notre endos » reflète l'accroissement des opérations

d'escompte de papier commercial, de warrants et de papier de mobilisation de crédits. En ce qui concerne ce dernier, mention spéciale doit être faite des effets créés en vue du financement d'exportations soit à court, soit à moyen terme.

Sur le plan des échanges internationaux, nous avons mis à la disposition des importateurs français d'importants crédits en devises en vue de leur approvisionnement en matières premières essentielles et ce, grâce aux excellentes relations que votre Etablissement entretient avec ses Correspondants bancaires étrangers. Ceux-ci, à titre de réciprocité, ont dirigé sur nos Caisses un volume d'opérations en nette progression.

Enfin, le département bancaire a, comme par le passé, assuré la liaison avec les Banques et Etablissements financiers spécialisés dans lesquels votre Etablissement a des intérêts et dont l'activité a marqué un nouvel essor.

Il n'est pas besoin de rappeler que depuis près d'un demi siècle, c'est-à-dire bien avant que les entreprises marocaines ne jouissent de la faveur qu'elles connaissent aujourd'hui et aient atteint leur actuel degré de développement, votre Etablissement a porté un intérêt tout particulier à l'économie chérifienne.

L'obligation où nous nous trouvons d'assurer aux sociétés de notre Groupe les financements nécessités par leur extension, le souci de renforcer leur structure financière en même temps que s'accroît leur prospérité, nous ont amenés à demander l'autorisation, qui nous a été accordée, de remplacer la représentation, que nous avons à Casablanca, par des bureaux permanents.

Une Succursale de votre Banque a donc été ouverte dans cette ville le 18 Décembre dernier.

Votre Succursale de Marseille développe régulièrement son exploitation. Au cours de l'Exercice écoulé, elle a étendu ses relations avec les Maisons les plus représentatives de l'industrie et du commerce locaux ; aussi, les résultats obtenus ont été, cette année encore, en progression sensible.

La Succursale de Bruxelles a augmenté son activité commerciale et réalisé une série d'opérations financières importantes.

Elle est intervenue dans l'émission des emprunts de l'Union Intercommunale des Centrales Electriques du Brabant, de la Société Anonyme Internationale de Télégraphie sans Fil, de la Société de Distribution de Gaz "Distrigaz", de la Société Belge des Bétons et de la Société Baume et Marpent.

Elle a contribué activement au placement des certificats de Trésorerie et des obligations du Congo Belge, de la troisième tranche de l'Emprunt de la Reconstruction, des Bons de la Régie des Télégraphes et des Téléphones et de la Société Nationale des Chemins de Fer belges.

Du fait de la situation économique, notre Succursale d'Amsterdam a vu ses emplois bancaires limités tandis que les opérations financières étaient moins abondantes qu'au cours de l'exercice précédent.

Son département documentaire a connu toutefois une activité accrue et elle a participé à l'émission des obligations Royal Dutch, émission qui a rencontré un grand succès.

La Succursale de Genève n'a pas été sans subir le contre-coup du léger ralentissement économique de la Suisse pendant le premier semestre. Toutefois, sa part dans les échanges entre la France et la Suisse a été à peu près le double de ce qu'elle avait été en 1949.

Dans le domaine des opérations financières, elle a participé au placement des Emprunts de la Confédération, des Cantons et des Villes Suisses, du Congo Belge, des Pays-Bas, de la Société Nationale de Crédit à l'Industrie à Bruxelles et de l'Anglo American Corporation, ainsi qu'aux émissions de l'Energie Ouest Suisse, des Forces Motrices de l'Oberhasli et des Forces Motrices de Chancy-Pougny. Elle a souscrit une partie du capital de la Compagnie de Recherches, Projets et Entreprises économiques "Corepens".

Le total du Bilan qui vous est présenté, s'élève à Fr. 59.212.486.105 contre Fr. 49.077.666.470. L'augmentation importante, qui ressort de la comparaison de ces deux chiffres, porte principalement sur les comptes du Siège et de la Succursale de Marseille ; sous la rubrique « Succursales à l'Étranger » figurent cette année, les comptes de la Succursale de Casablanca.

Les dépôts de la clientèle marquent un sensible accroissement qui trouve sa contrepartie, notamment, dans les postes « Banques et Correspondants » et « Portefeuille-Effets », ce dernier passant de Fr. 30.819.299.690 à Fr. 36.668.506.580. Le « Portefeuille-Titres » figure pour Fr. 3.003.618.196 contre Fr. 2.395.794.261. Les profits bruts, après amortissements

divers et Provisions, atteignent pour le Siège et la Succursale de Marseille, Fr. 2.003.293.399 au lieu de Fr. 1.807.580.533.

Le Bénéfice net de nos Succursales à l'Étranger, en légère progression, s'élève à Fr. 134.416.343.

Déduction faite des Frais Généraux qui passent de Fr. 1.594.871.607 à Fr. 1.720.899.089, le compte de « Profits et Pertes » fait ainsi apparaître un bénéfice de Fr. 416.812.653, en augmentation sur celui de l'Exercice précédent. Ce bénéfice permet de vous proposer la distribution d'un dividende de Fr. 330 net par action de Fr. 3.000 nominal et de Fr. 66 net par action de Fr. 600 nominal.

Notre personnel a fourni, cette année encore, un effort considérable pour mener à bien, sans accroissement d'effectif, des tâches dont l'importance et la complexité ne cessent de croître. Il y est aidé, sans doute, par les perfectionnements d'une organisation de travail à laquelle nous apportons, comme à sa formation professionnelle, nos soins attentifs. Ces progrès mêmes ne sont rendus possibles que par la compréhension et le dévouement avec lesquels le personnel s'associe à nos efforts. Vous vous joindrez certainement à nous pour lui en exprimer, une fois de plus, tous nos remerciements.

Nous remercions également le Comité d'Entreprise, qui comme toujours, nous a apporté un concours utile et apprécié.

Souhaitant reconnaître les services qu'ils rendent à la Banque grâce à leur compétence et à leur activité, nous avons nommé Sous-Directeurs MM. Pierre DECKER et Alix DEPIERRE, précédemment Fondés de Pouvoirs.

Nous avons le vif regret de vous faire part du décès de M. Edouard VIDOUDEZ, survenu le 8 Février 1951. Directeur de la

Succursale de Genève de 1921 à 1946, il avait assumé en 1947 les fonctions de Président du Comité Consultatif de la Succursale. Sa disparition a été douloureusement ressentie tant à Genève qu'à Paris où tous appréciaient son exceptionnelle compétence, l'aménité de son caractère et la sûreté de son amitié. Il avait apporté, pendant la guerre, aux œuvres de la Croix Rouge Internationale destinées à secourir les Prisonniers, un concours sans réserve. Récemment, le Gouvernement Français le faisait Officier de la Légion d'Honneur en récompense de son dévouement à la cause franco-suisse.

M. Henry URBAN, entré en 1916 à la Succursale de Bruxelles dont il fut successivement, Directeur, puis Membre du Comité Consultatif, nous a exprimé le désir de se démettre de ses fonctions de Président de ce Comité. Désireux de reconnaître les services rendus par lui à votre Établissement au cours de cette longue période de 35 années, nous l'avons prié d'accepter le titre de Président d'Honneur du Comité Consultatif.

M. Joseph MOISE, vice-Président, l'a remplacé à la Présidence.

D'autre part, il nous a paru nécessaire de compléter la composition de ce Comité et nous avons été heureux d'y faire entrer le Baron Paul G. KRONACKER, M. Jean LEMAIGRE et M. Marcel LE CLERCQ, personnalités belges éminentes.

Vous aurez à pourvoir à la nomination de deux Administrateurs. MM. Jules AUBRUN et Charles RIST, Administrateurs sortants, sont rééligibles. Nous vous proposons de renouveler leur mandat.

Nous vous soumettrons, après lecture des Rapports de MM. les Commissaires, les Résolutions dont le texte vous a été remis à votre entrée dans la salle.

## RAPPORT DES COMMISSAIRES

---

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte de la mission que vous avez bien voulu nous confier et de vous présenter le résultat de notre examen du Bilan de l'Exercice clos le 31 Décembre 1950.

Ce Bilan, qui est conforme aux écritures et ressort d'une comptabilité générale bien tenue, atteint, fin Décembre 1950, le total de :

Fr. 59.212.486.105,

en augmentation de plus de 10 milliards sur le Bilan précédent. Cette augmentation traduit l'important accroissement d'activité de la Banque qui s'est manifesté dans les divers postes du Bilan et que nous mettrons en évidence au cours de l'examen et aussi le fait que l'échéance du 31 Décembre 1950 a été reportée au 2 Janvier 1951.

### ACTIF

Les différentes rubriques qui expriment les *Disponibilités*, s'élèvent à ..... Fr. 43.476.510.439 se décomposant comme suit :

<i>Caisse, Trésor Public, Banques</i>	
<i>d'Émission</i> .....	Fr. 630.205.366
<i>Banques et Correspondants</i> ....	Fr. 6.114.307.907
<i>Portefeuille-Effets</i> .....	Fr. 36.668.506.580
<i>Coupons</i> .....	Fr. 63.490.586

Ensemble... Fr. 43.476.510.439

Fin 1949, ces *Disponibilités* s'élevaient à Fr. 35.816.686.921.

Les deux premiers postes représentent les liquidités immédiates.

Le *Portefeuille-Effets* comprend un peu plus de 10 Milliards de Bons du Trésor français ou étrangers, le surplus étant représenté par des acceptations d'organismes officiels et des effets remis par la clientèle. C'est principalement sur ce dernier article que s'est manifestée l'augmentation qui porte sur le papier commercial, les acceptations de banque, les effets de mobilisation et de crédits, ce qui explique, pour partie, que les *Comptes-Courants* se trouvent ramenés, fin 1950, à..... Fr. 3.479.868.334 contre Fr. 5.683.471.689, fin 1949.

Les *Avances garanties*..... Fr. 985.102.670 ont augmenté de Fr. 265.037.886.

Les *Avances et Débiteurs Divers*..... Fr. 1.939.011.069 sont en augmentation, également, de près d'un milliard.

Dans le total qui figure au bilan, les sommes à recevoir en raison des opérations de bourse et de change représentent à peu près la moitié.

Les *Débiteurs par Acceptations* sont passés de Fr. 2.469.254.866 à..... Fr. 3.937.167.439 Le report au 2 Janvier 1951 de l'échéance du 31 Décembre 1950 a eu une influence sur l'augmentation de ce poste ainsi du reste que sur certains autres postes du bilan.

Le *Compte-Titres*..... Fr. 3.003.618.196 est en augmentation de Fr. 607.823.935. Cette différence ressort de mouvements dans les deux sens :  
d'une part, achats et souscriptions ;  
d'autre part, cessions et amortissements.

Les *Comptes d'Ordre et Divers* présentent une importante augmentation. Ils passent de

Fr. 971.695.399 à..... Fr. 2.318.008.087  
L'accroissement est donc de Fr. 1.346.312.688 ; celui-ci provient d'effets à l'encaissement sur opérations d'exportation dont le règlement s'effectue sur l'exercice suivant.

En corrélation, ainsi qu'on le verra plus loin, au PASSIF, le poste *Comptes exigibles après encaissement* présente une augmentation du même ordre de grandeur.

Les *Immeubles et Mobilier*..... Fr. 73.199.871 sont en diminution de Fr. 1.839.964. Cette diminution correspond à l'amortissement.

### PASSIF

Les *Comptes de chèques*, c'est-à-dire les dépôts de la Clientèle non commerçante s'élèvent à..... Fr. 5.815.463.427 en diminution de Fr. 95.622.948.

Les *Comptes-courants* qui sont les comptes commerciaux passent, en revanche, de Fr. 16.972.278.468 à..... Fr. 21.421.329.927 soit une augmentation de près de 4 milliards et demi.

Les *Banques et Correspondants*..... Fr. 10.414.598.877 ont augmenté de 692 millions en chiffres ronds.

Les *Comptes exigibles après encaissement* ainsi que nous vous l'avons déjà indiqué au cours de l'examen de l'Actif, à propos des Comptes d'Ordre, sont passés de Fr. 586.823.043 à..... Fr. 1.863.528.920 l'augmentation de près de 1.300 millions étant la contrepartie des Effets à l'encaissement figurant aux comptes d'Ordre.

Les *Créditeurs Divers* ..... Fr. 6.935.822.329  
sont en augmentation de Fr. 2.648.313.147. Ce poste comprend principalement les sommes afférentes aux opérations de bourse et de change et aux provisions reçues par la Banque pour le service des coupons.

Le poste *Acceptations à payer* ..... Fr. 3.937.167.439  
en augmentation de Fr. 1.467.912.573, est la contrepartie exacte du poste *Débiteurs par Acceptations* figurant à l'Actif.

Les *Dividendes à payer* ..... Fr. 16.349.996  
ne motivent pas d'observations particulières.

Les *Bons et comptes à échéance fixe* ..... Fr. 2.770.968.284  
ont diminué de 338 millions en chiffres ronds.

Les *Comptes d'Ordre et Divers* ..... Fr. 1.388.139.753  
en diminution de 63 millions environ, comprennent principalement, comme d'habitude, des frais à payer, des provisions diverses, le réescompte des Portefeuilles, des commissions à régler, etc...

Les *Réserves* ..... Fr. 1.454.716.300  
sont en augmentation de Fr. 25.042.432. Celle-ci est, principalement, motivée par l'attribution de Fr. 17.318.631 à la Réserve légale l'an dernier.

Nous rappelons que dans ce poste est comprise la Réserve de Réévaluation, Fr. 1.112.335.422, restée sans changement.

Le *Capital* social est resté, également, sans changement à ..... Fr. 2.755.800.000

## COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Le Compte de PROFITS ET PERTES fait apparaître un solde créditeur de ..... Fr. 416.812.655  
contre Fr. 346.372.630, l'an dernier.

### AU CRÉDIT :

L'article *Émissions, Placements et Portefeuille-Titres* s'élève à ..... Fr. 580.734.900  
légèrement supérieur au chiffre de l'an dernier.

Le résultat des *Escomptes, Intérêts, Commissions et divers* a atteint ..... Fr. 1.422.560.499  
en augmentation de Fr. 194 millions en chiffres ronds.

Le bénéfice des Succursales à l'Étranger ..... Fr. 134.416.345  
est légèrement supérieur à celui de l'an dernier.

### AU DÉBIT :

L'ensemble des *Frais Généraux* forme un total de ..... Fr. 1.720.899.089  
dont Fr. 1.060.121.501 pour les dépenses de Personnel et Fr. 366.505.214 pour les Impôts et Contributions. L'ensemble traduit un accroissement de 125 millions en chiffres ronds.

Le solde bénéficiaire de l'exercice, d'après les propositions qui vous sont faites, sera réparti comme suit :

5 % à la Réserve Légale.....	Fr.	20.840.633
Aux Actions .....	Fr.	369.680.484
Au Conseil.....	Fr.	25.818.202
Solde à reporter.....	Fr.	473.336
	Fr.	<u>416.812.655</u>

Le rapport du Conseil nous a été communiqué ; nous n'avons pas d'observations à formuler sur les indications d'ordre comptable qu'il contient et nous vous proposons, Messieurs, d'approuver les comptes tels qu'ils vous sont présentés. La répartition qui vous est proposée, est conforme aux statuts.

Paris, le 21 Mars 1951

*Les Commissaires aux comptes :*

*Signé :* Pierre BEUGIN,  
Georges PANNETIER,  
Carlos MULQUIN,  
Commissaires agréés près la  
Cour d'Appel de Paris.

## RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES

sur les opérations prévues  
à l'article 40 de la loi du 24 Juillet 1867

MESSIEURS,

Au cours de l'Exercice, nous n'avons pas reçu avis du Conseil d'Administration et nous n'avons eu connaissance d'aucune opération rentrant dans le champ d'application de l'article 40 nouveau de la loi du 24 Juillet 1867.

Dans ces conditions, le Rapport Spécial, prévu par la loi, est sans objet.

Paris, le 21 Mars 1951

*Les Commissaires aux comptes :*

*Signé :* Pierre BEUGIN,  
Georges PANNETIER,  
Carlos MULQUIN,

Commissaires agréés près la  
Cour d'Appel de Paris.

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES

Le rapport des commissaires a été établi en vertu de l'article 10 de la loi du 17 mai 1950 relative à l'organisation de l'administration de l'Etat.

Il a pour objet de rendre compte de l'exécution de la loi relative à l'organisation de l'administration de l'Etat, en ce qui concerne les dispositions relatives à la réorganisation de l'administration de l'Etat.

Le rapport est divisé en deux parties : la première partie est consacrée à l'examen de l'exécution de la loi, et la seconde partie est consacrée à l'examen de l'application de la loi.

Le rapport est adopté par le Parlement le 15 mai 1951.

Le rapport est publié par le Gouvernement le 15 mai 1951.

Le rapport est distribué gratuitement aux membres du Parlement.

COMPTES  
de l'Exercice 1950

Bilan		Comptes de gestion	
Actif	Passif	Produits	Charges
1. Trésorerie	1. Trésorerie	1. Trésorerie	1. Trésorerie
2. Bénéfices	2. Bénéfices	2. Bénéfices	2. Bénéfices
3. Amortissements	3. Amortissements	3. Amortissements	3. Amortissements
4. Provisions	4. Provisions	4. Provisions	4. Provisions
5. Autres	5. Autres	5. Autres	5. Autres
TOTAL	TOTAL	TOTAL	TOTAL

## BILAN GÉNÉRAL AU 31 DÉCEMBRE 1950

### ACTIF

SIÈGE ET SUCCURSALE DE MARSEILLE	SUCCURSALES A L'ÉTRANGER		
167.810.705 »	462.394.661 »	Caisse, Trésor Public, Banques d'Emission Fr.	630.205.366 »
3.540.612.352 »	2.573.695.555 »	Banques et Correspondants .....	6.114.307.907 »
27.386.960.605 »	9.281.545.975 »	Portefeuille-Effets .....	36.668.506.580 »
48.992.518 »	14.498.068 »	Coupons .....	63.490.586 »
2.223.241.749 »	1.256.626.585 »	Comptes-Courants .....	3.479.868.334 »
22.359.255 »	962.743.415 »	Avances garanties .....	985.102.670 »
1.606.792.484 »	332.218.585 »	Avances et Débiteurs divers .....	1.939.011.069 »
2.729.659.463 »	1.207.507.976 »	Débiteurs par acceptations .....	3.937.167.439 »
2.191.288.352 »	812.329.844 »	Titres .....	3.003.618.196 »
1.122.120.720 »	1.195.887.367 »	Comptes d'Ordre et divers .....	2.318.008.087 »
36.164.871 »	37.035.000 »	Immeubles et Mobilier .....	73.199.871 »
41.076.003.074 »	18.136.483.031 »	Fr.	59.212.486.105 »

### PASSIF

		SIÈGE ET SUCCURSALE DE MARSEILLE	SUCCURSALES A L'ÉTRANGER
Comptes de Chèques .....	Fr. 5.815.463.427 »	2.665.588.964 »	3.149.874.463 »
Comptes-Courants .....	21.421.329.927 »	16.039.603.291 »	5.381.726.636 »
Banques et Correspondants .....	10.414.598.877 »	8.896.969.403 »	1.517.629.474 »
Comptes exigibles après encaissement...	1.863.528.920 »	1.002.338.616 »	861.190.304 »
Créditeurs divers .....	6.935.822.329 »	5.901.176.002 »	1.034.646.327 »
Acceptations à payer .....	3.937.167.439 »	2.729.659.463 »	1.207.507.976 »
Dividendes restant à payer .....	16.349.996 »	15.919.404 »	430.592 »
Bons et Comptes à échéance fixe .....	2.770.968.284 »	606.796.446 »	2.164.171.838 »
Comptes d'Ordre et divers .....	1.388.139.753 »	1.149.644.319 »	238.495.434 »
Réserves .....	1.454.716.300 »	1.277.157.112 »	177.559.188 »
Capital .....	2.755.800.000 »	2.755.800.000 »	—
Report à nouveau .....	21.788.198 »	21.788.198	—
Profits et Pertes, Exercice 1950 .....	416.812.655 »	282.396.310 »	134.416.345 »
Fr.	59.212.486.105 »	43.344.837.528 »	15.867.648.577 »

### HORS BILAN

Engagements par cautions et avals .....	Fr. 22.108.489.583 »	21.184.008.989 »	924.480.594 »
Effets escomptés circulant sous notre endos .....	16.121.214.607 »	13.479.578.000 »	2.641.636.607 »
Ouverture de crédit confirmés .....	9.673.401.590 »	7.160.539.872 »	2.512.861.718 »

## COMPTE DE PROFITS ET PERTES (EXERCICE 1950)

DÉBIT

CRÉDIT

	I				
Impôts et Contributions .....		Fr.	366.505.214, »	Émissions, Placements et Portefeuille-Titres.....	Fr. 580.734.900, »
	II			Escompte, Intérêts, Commissions et Divers .....	1.422.560.499, »
Dépenses de Personnel .....			1.060.121.501, »		
	III			Bénéfice net des Succursales à l'Étranger.....	134.416.345, »
Retraites .....			72.884.878, »		
	IV				
Frais de bureau, dépenses d'entretien de mobilier et de matériel, amortissement des immeubles .....			159.075.207, »		
	V				
Frais de Voyage, Déplacements, Publicité, Assurances, Timbres et Ports, Télégrammes, etc .....			62.062.289, »		
	VI				
<i>Décision de l'Assemblée Générale du 27 Janvier 1872</i>					
Allocation annuelle au Conseil d'Administration à titre de jetons de présence.			100.000, »		
<i>Décision de l'Assemblée Générale du 29 Mai 1947</i>					
Indemnité allouée à MM. les Commissaires .....			150.000, »		
			1.720.899.089, »		
Solde formant le bénéfice net mentionné au Bilan général .....			416.812.655, »		
		Fr.	2.137.711.744, »	Fr.	2.137.711.744, »

RÉPARTITION conformément à l'article 40 des Statuts

<b>Bénéfice net de l'exercice 1950</b> .....	Fr.	416.812.655
5 % à la Réserve légale .....	Fr.	20.840.633
Intérêt statutaire de 5 % soit :		
Fr. 150 par action de Fr. 3.000 nominal,		
Fr. 30 par action de Fr. 600 nominal.....	Fr.	137.790.000
laissant un solde disponible de.....	Fr.	258.182.022
A répartir comme suit :		
<b>au Conseil d'Administration :</b>		
10 % sur Fr. 258.182.022 .....	soit Fr.	25.818.202
<b>aux Actionnaires :</b>		
Dividende complémentaire de :		
Fr. 252,43 par action de Fr. 3.000 nominal,		
Fr. 50,48 par action de Fr. 600 nominal.....	Fr.	231.890.484
<b>Soit au total :</b>		
<b>Fr. 402,43 par action de Fr. 3.000 nominal,</b>		
<b>Fr. 80,48 par action de Fr. 600 nominal.</b>		
Solde à reporter .....	Fr.	473.336
faisant avec le Report des Exercices antérieurs de .....	Fr.	21.788.198
un Report à nouveau total de.....	Fr.	22.261.534

**RÉSOLUTIONS**  
**VOTÉES A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**

du 26 Avril 1951

**Première Résolution**

L'Assemblée Générale,  
Après avoir entendu les Rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires, approuve les Comptes de l'Exercice 1950 tels qu'ils sont présentés par le Conseil d'Administration.

Elle fixe, pour cet Exercice, à :

Fr. 66 par action ancienne de Fr. 600 nominal, et à  
Fr. 330 par action de Fr. 3.000 nominal provenant du regroupement de 5 actions anciennes,  
le montant net du dividende, après déduction de la taxe proportionnelle.  
Le dividende sera payable à partir du 7 Mai prochain.

**Deuxième Résolution**

L'Assemblée Générale  
réélit MM. Jules AUBRUN et Charles RIST Administrateurs.

**Troisième Résolution**

L'Assemblée Générale,  
Après avoir entendu le Rapport spécial des Commissaires sur les opérations visées à l'article 40 de la Loi du 24 Juillet 1867, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'est intervenue au cours de l'Exercice 1950.

**SUCCURSALES**  
DE LA  
**BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS**

**SUCCURSALE DE MARSEILLE**

37, COURS PIERRE-PUGET, MARSEILLE

**Directeur** ..... M. J. RENARD.  
**Sous-Directeur** ..... M. G. BILLOD.  
**Fondés de Pouvoirs** ... MM. L. CASSAN, R. TARDEIL, R. PARRA.

**SUCCURSALE D'AMSTERDAM**

539, HEERENGRACHT, AMSTERDAM

**Comité Consultatif** .... MM. M. PAUL VOÛTE JR, P. E. TEGELBERG, BARON C. J. COLLOT  
D'ESCURY.  
**Direction** ..... **DIRECTEUR** : M. D. A. HARMENS.  
**DIRECTEUR-ADJOINT** : M. A. DEKNATEL.  
**FONDÉS DE POUVOIRS** : MM. H. A. EISMA, P. MULDER,  
W. J. LENSING.

**SUCCURSALE DE BRUXELLES**

31, RUE DES COLONIES, BRUXELLES

**Comité Consultatif** .... MM. H. URBAN, PRÉSIDENT-D'HONNEUR, J. MOISE, PRÉSIDENT,  
A. CALLENS, JULES JADOT, H. DE TRAUX DE WARDIN,  
BARON P. G. KRONACKER, M. LE CLERCQ, J. LEMAIGRE.  
**Direction** ..... **DIRECTEURS** : MM. J. LEPÈRE, M. NAESSENS.  
**DIRECTEURS-ADJOINTS** : MM. J. BLANCQUAERT, R. COLLIGNON.  
**SOUS-DIRECTEURS** : MM. J. BEAUJEAN, G. FERRAND,  
L. VAN DE SOMPELE.  
**FONDÉS DE POUVOIRS** : MM. ALBERT BILQUIN, J. CARELS,  
M. VERHOEVEN, A. FUNCK, L. THIBAUX, R. STASSART,  
L. FRANKEN.

**SUCCURSALE DE GENÈVE**

6, RUE DE HOLLANDE, GENÈVE

**Comité Consultatif** .... MM. V. GAUTIER, A. LOMBARD, R. MOZER.  
**Direction** ..... **DIRECTEUR** : M. E. DE RHAM.  
**DIRECTEUR-ADJOINT** : M. H. FLAMAND.  
**SOUS-DIRECTEUR** : M. A. D'ARBIGNY.  
**FONDÉS DE POUVOIRS** : MM. M. BIRRAUX, G. CHALIER.

